

# COMMUNE DE CROTELLES

## COMPTE RENDU

### Séance du 12 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le douze mai, à 20 heures

Le Conseil Municipal de la commune de Crotelles, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire la salle des fêtes Ronsard sous la présidence de Madame Véronique BERGER, Maire

Etaient présents : M. BAHE Valentin, Mme ROUSSELET Sabine, Mme AVIRON Maryse, Mme BEAL Sophie, M. GAULT Yohan, M. VECCHI Armand, M. PILLON Damien, M. MAHÉ Pascal, M. CROSNIER Jérémie, M. FERREIRO Ramon, Mme BOSSELUT Pascale, Mme BERTAULT Angèle

Absents : M. MESSON Rémi, M. PROUST Emilien,

Formant la majorité des membres en exercice.

### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 31/03/2022 :**

Madame Le Maire propose l'approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 31 mars 2022, dont chaque conseiller a été destinataire.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des présents et des votants, approuve le procès-verbal du 31/03/2022.

### **TAXE AMENAGEMENT :**

Madame Le Maire rappelle que depuis le 1er janvier 2015, le dispositif de financement de l'aménagement repose principalement sur la taxe d'aménagement, dont le taux doit être fixé (ou éventuellement modifié) par délibération prise avant le 30 novembre (pour entrer en vigueur au 1er janvier de l'année suivante).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et des votants décide :

- D'INSTITUER sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 3.50% à compter de 2023.

### **M57 :**

La collectivité souhaite adopter la nomenclature M57 à compter de l'exercice comptable 2023.

Après avoir délibéré à l'unanimité des présents et des votants, le Conseil Municipal décide :

- D'AUTORISER le changement de nomenclature budgétaire et comptable du budget de la commune de Crotelles, eau et assainissement à partir de l'exercice comptable 2023.
- D'AUTORISER Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## **LOYER LOGEMENT COMMUNAL 6 IMPASSE DE L'ÉGLISE :**

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le logement situé 6 Impasse de l'Église est disponible à la location à compter du 13 juillet 2022. Des travaux seront alors entrepris.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et des votants décide :

- de **FIXER** le montant du loyer à 480 euros à compter du 13 juillet 2022
- de **FIXER** le montant de la caution à un loyer soit 480 euros
- d'**AUTORISER** la révision du loyer annuellement selon la variation de l'indice de référence des loyers de l'INSEE
- d'**AUTORISER** Madame le Maire à signer le prochain bail de location pour ce logement

## **DEVIS TOITURE MAISON DU BOURG :**

Madame le Maire indique que dans le cadre de la réfection de la toiture de la maison du Bourg plusieurs entreprises ont été consultées :

- La société JOUBERT pour un montant de 16498.72€
- La société EURL RAIMBAULT pour un montant de 24258.29 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et des votants :

- **RETIENT** l'entreprise EURL RAIMBAULT pour son devis complet
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le devis

## **CHOIX ORGANISME BANCAIRE :**

Madame le Maire présente les propositions de financement concernant les travaux du Chemin du Moulin :

| ORGANISMES BANCAIRES | TAUX PROPOSES | NOMBRE D'ANNEES | PERIODICITE TRIMESTRIELLE | COUT DE L'EMPRUNT |
|----------------------|---------------|-----------------|---------------------------|-------------------|
| Crédit Mutuel        | 1.00          | 15 ANS          | 898.43                    | + 3905.80         |
| Caisse d'Épargne     | 1.54          | 15 ANS          | 934.88                    | + 6092.80         |
| Crédit Agricole      | 1.73          | 15 ANS          |                           | + 6804.40         |

Après délibération, le Conseil Municipal retient à l'unanimité des présents et des votants la proposition de financement de l'organisme financier suivant : Crédit Mutuel

Prêt à taux fixe : 50 000 €

Durée : 15ans

Périodicité : trimestrielle

Taux fixe : 1%

Frais d'étude : 150€

## **TARIF CANTINE :**

Madame Le Maire propose de réviser les tarifs de la cantine scolaire. Il est proposé au Conseil Municipal d'augmenter le tarif de 12% pour tenir compte de l'évolution tarifaire de notre prestataire, Restoria.

Le Conseil Municipal, à la majorité des présents et des votants :

- **APPROUVE** cette augmentation de 12%
- **FIXE** les tarifs, à compter de la rentrée 2022, comme suit :
- Enfant : 3.76€ (+ 0.40 €)
- Adulte : 4.27€ (+ 0.45 €)

## **ACHAT PARCELLE :**

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la volonté d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée A1219 pour un montant de 3000 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et des votants décide :

- d'**ACQUÉRIR** une partie de la parcelle anciennement cadastrée A1219 et désormais cadastrée A1453 en ce qui concerne l'acquisition de la Mairie
- **DECIDE** d'acheter cette parcelle 3000 euros
- de **PRENDRE A SA CHARGE** les frais de bornage
- de **PRENDRE A SA CHARGE** les frais notariés
- d'**AUTORISER** Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à cet achat.

## **INFORMATIONS DIVERSES :**

### **ENFOUISSEMENT DES RESEAUX :**

Les travaux se poursuivent. Fin mai, début juin les riverains seront raccordés et en septembre les anciens poteaux seront retirés.

### **TRAVAUX CANTINE :**

Les travaux de réfection de la cantine sont prévus pour début juillet par les agents municipaux.

### **TRAVAUX ACCES PMR MAIRIE :**

Les travaux seront réalisés à l'automne par l'entreprise HUBERT ET FILS.

### **TRAVAUX CHEMIN DU MOULIN :**

Les travaux débuteront le 23 mai pour une durée d'un mois. Les riverains ont signé des conventions pour autoriser l'entreprise à poser des aquadrains devant chez eux.

### AGENCEMENT CITY STADE :

La table de ping-pong a été retirée. Une table de pique-nique viendra la remplacer.

### FETE DE LA MUSIQUE :

JUKE BOXE jouera pendant 2h30 puis un DJ jouera pendant 3h. Une structure gonflable sera également installée. La mairie offrira un verre de l'amitié. Un vendeur de fouets et un vendeur de hot dog seront présents.

### CAMPAGNE STERILISATION CHATS :

4 chats ont pour le moment été capturés et stérilisés.

### ELECTIONS LEGISLATIVES :

Elles ont lieu les 12 et 19 juin 2022. Il y aura entre 3 et 4 élus par créneau.

**La séance est levée à 21h05**